

21 mars : une cérémonie à la mémoire d'Éric de Putter



Éric de Putter © Défap

Le 8 juillet 2012, Éric de Putter, musicologue et docteur en théologie, mourait poignardé à son domicile à Yaoundé. Il avait 31 ans. Envoyé au Cameroun par le Défap, en tant que Volontaire de Solidarité Internationale, il enseignait depuis deux ans l'hébreu, l'Ancien Testament et les religions comparées à l'UPAC (Université protestante d'Afrique centrale), au sein de la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses.

À ce jour, cet assassinat reste impuni. En dépit des demandes réitérées des proches d'Éric de Putter, des démarches incessantes du Défap et de la famille auprès des autorités judiciaires françaises et camerounaises, l'enquête n'a toujours pas abouti.

À l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du Défap, le

21 mars, un arbre sera planté dans le jardin du 102 boulevard Arago, et une plaque dévoilée, à la mémoire d'Éric de Putter. Afin de marquer l'engagement de tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé, qui ont travaillé à ses côtés, de continuer à œuvrer pour que la vérité soit connue. Afin, aussi, que la volonté d'équité, l'exigence intellectuelle et morale continuent à se faire entendre, au près comme au loin.

Cette cérémonie réunira le Défap et l'association Semeurs de Liberté, créée pour honorer la mémoire et faire vivre les idéaux d'Éric de Putter, pour « refuser la résignation et affirmer qu'un autre monde est possible ». C'est d'un même refus de se résigner que témoignent aujourd'hui le Service protestant de Mission, et, au-delà, le protestantisme français tout entier. Un même refus du silence, une même volonté de justice pour Éric de Putter.